

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 03 juin 2026

DEL20260603_094

L'an deux mil vingt-six, le trois juin, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la salle des mariages à NANGY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 28 mai précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 26

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Nadine PERINET

MONNETIER-MORNEX : Christophe BOYER, Julia LAHURE, David LIMAL ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : David DE VITO, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET, Yannick ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Franck KOËNIG , Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Nora ZERARI ;

SCIENTRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents : Jérôme ADOLPHE, Stéphanie BRIFFOD, Guillaume GAUTHIER, Bertrand RICHIERO ;

Pouvoirs : 4

Mathieu BADIN a donné procuration à Isabelle ROGUET ; Sabine CRETIN a donné procuration à David LIMAL ; Gianni GUERINI a donné procuration à Nadine PERINET ; Valérie LEBEAU a donné procuration à Denise GERELLI-FORT

Votants : 30

Secrétaire de séance : Rodolphe ARNOULD

DEL20260603_094 - Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU les articles L5211-1, L5211-2, L5211-10, L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°20260422_089 en date du 22 avril 2026, portant délégations du Conseil communautaire à Monsieur le Président ;

Le Conseil communautaire :

➤ **EST INFORMÉ** des décisions suivantes, prises du 26 mars 2026 au 20 mai 2026 :

DÉCISION	DATE	OBJET	Transmission en Sous-Préfecture et publication
DEC 2026-15	12/05/2026	Approbation de la convention d'objectifs 2026 avec la "MISSION LOCALE DU GENEVOIS" , d'un montant de 22 140,60 €	19/05/2026
DEC 2026-16	20/05/2026	Sollicitation d'une subvention auprès de "L'ÉTAT" dans le cadre du projet de sédentarisation des gens du voyage sur la commune de Nangy, d'un montant de 84 000 €	21/05/2026

➤ **EST INFORMÉ** des avenants suivants, signés en vertu de la DEL20240605_064 - Gendarmerie - marchés de travaux - autorisation donnée à "Haute-Savoie HABITAT", en tant que mandataire de la Collectivité, dans le cadre des marchés de travaux concernant la construction de l'extension de la Gendarmerie de REIGNIER-ÉSERY, dans la limite de 5 % cumulés maximum par lot :

AVENANT	LOT	DATE	OBJET	MONTANT
04	04 - "GENEUX DANCET" Étanchéité	18/05/2026	Demande de la maîtrise d'œuvre de réaliser les naissances d'eaux pluviales au RDC du bâtiment C	Montant initial du marché TTC : 167 587,93 € Montant avenants précédents TTC : - 2 428,80 € Montant de l'avenant TTC : 420,00 € Montant final du marché TTC : 165 579,13 € soit -1,20 % d'écart du nouveau montant de marché, par rapport au marché initial
03	11 - "SAS BOUJON DENIS" Carrelages Faïences Chapes	18/05/2026	Réalisation des ouvertures de tabliers de baignoires pour reprises raccordements et calages	Montant initial du marché TTC : 271 881,11 € Montant avenants précédents TTC : 7 929,06 € Montant de l'avenant TTC : 768,00 € Montant final du marché TTC : 280 578,17€ soit 3,20 % d'écart du nouveau montant de marché, par rapport au marché initial

01	18 - "ÉTABLISSE MENT SERGE POISSON" Plomberie Sanitaire Chauffage	18/05/2026	Réalisation de reprises et modifications suite à la reprise du lot de l'entreprise défailante THABUIS, constatés au cours des travaux	Montant initial du marché TTC : 367 128,00 € Montant avenants précédents TTC : 0 € Montant de l'avenant TTC : 8 799,86 € Montant final du marché TTC : 375 927,86 € soit 2,40 % d'écart du nouveau montant de marché, par rapport au marché initial
----	--	------------	---	---

Le Secrétaire de séance
Rodolphe ARNOULD

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 10/06/2026
Publié, le 10/06/2026

PAGE ANNULÉE

